



Conseil économique et social

Distr. générale
2 juillet 2007
Français
Original : anglais

Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 21-30 août 2007

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports des gouvernements sur la situation
dans leur pays et sur les progrès accomplis
quant à la normalisation des noms géographiques
depuis la huitième Conférence**

Renseignements concernant le travail dans le domaine de la normalisation des noms géographiques au Bélarus

Présenté par le Bélarus**

Résumé***

Les noms géographiques du Bélarus ont été formés au fil des siècles en relation étroite avec la vie et les activités culturelles de tribus et de populations alliées ou non alliées qui habitaient le pays. Ils constituent la toponymie nationale du Bélarus.

Les toponymes traduisent la singularité d'une langue nationale et les traits caractéristiques de la culture nationale, les faits et événements liés à l'histoire du peuple d'un pays et se rapportent aux monuments historiques et culturels. Ils doivent à ce titre bénéficier de la même attention que d'autres créations spirituelles et physiques de l'être humain.

En tant qu'élément essentiel du contenu de la production cartographique et une composante vitale du patrimoine culturel national, la toponymie doit être constamment et efficacement protégée et contrôlée par la législation nationale, qui doit également tenir compte de l'opinion des milieux scientifiques compétents dans le domaine des questions linguistiques.

* E/CONF.98/1.

** Établi par le Comité d'État de la propriété de la République du Bélarus.

*** Le texte intégral du rapport est publié en anglais seulement sous la cote E/CONF.98/119/Add.1.

